



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Secteur public

Question écrite n° 39244

Texte de la question

M Jacques Roger-Machart attire l'attention de M le ministre de la défense sur la nature exacte des engagements pris par l'Etat, en 1988, en faveur des entreprises publiques du secteur aeronautique et spatial. Il ressort, en effet, d'informations publiees par la presse, que tant la SNECMA que l'Aerospatiale auraient beneficie de dotations en capital qui leur auraient ete recemment affectees. Aussi, il lui demande s'il peut lui faire part des montants ainsi alloues, qui apparaissent particulierement importants pour notre industrie dans une phase ou elle doit faire face a des taux d'interets eleves et a la baisse du dollar.

Données clés

Auteur : [M. Roger-Machart Jacques](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39244

Rubrique : Industrie aeronautique

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1607